



MESSAGE IMPORTANT

⚠ Protocole sanitaire ⚠

Arbre de Noël 2021 de Chartres

Cher.es collègues,

Le CASI de PRG a été informé par le prestataire qu'en raison des nouvelles directives gouvernementales, le port du masque sera obligatoire dès l'entrée du chapiteau et durant tout le spectacle pour les personnes âgées de plus de 11 ans.

De plus, chaque participant à partir de 12 ans et 2 mois devra être en possession de son Pass sanitaire.

Le « Pass sanitaire » consiste en la présentation, numérique (via l'application TousAntiCovid) ou papier, d'une preuve sanitaire, parmi les trois suivantes :

- 1. La vaccination, à la condition que les personnes disposent d'un schéma vaccinal complet et du délai nécessaire après l'injection finale.**
- 2. La preuve d'un test négatif de moins de 24h**
- 3. Le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19.**

Pour les familles qui ne viendraient finalement pas au spectacle, en raison des nouvelles directives gouvernementales, et qui devaient retirer les cadeaux de Noël sur place pourront dès le 7 décembre et jusqu'au 17 décembre les récupérer à l'ALSH de Chartres de 9h à 16h du lundi au vendredi 23 rue des grandes pierres couvertes.

Le CASI de PRG vous remercie de votre compréhension.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous !